

COP ANIMATEUR MOBILITÉ VÉLO Animateur mobilité à vélo





2 sessions



119 h en centre de formation 56 h minimum en entreprise



Alternance 35h/ semaine





- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement et à la pratique du vélo, datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Valider le test d'habiletés techniques : fiche du Parcours test

Tarif

Frais d'inscription aux tests d'habiletés techniques:

• 30 € Frais d'inscription à la formation:

. 30€

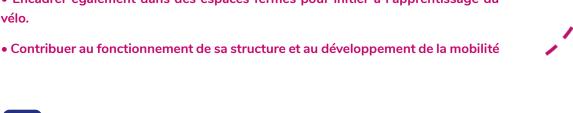
Coût pédagogique :

• Financeurs FC (OPCO, employeur, etc.): 1750€

Autofinancement : 1750€

L'Animateur Mobilité à Vélo à pour missions :

- Conseiller le public sur les conditions de pratique du vélo et les règles de sécurité pour le partage de la route et des différents aménagements.
- Mettre en place des projets pédagogiques autour de l'apprentissage du vélo en s'adaptant au public apprenant.
- Encadrer l'apprentissage du vélo sur des itinéraires carrossables permettant la mobilité à vélo, à l'exclusion de tout espace faisant appel à des techniques particulières de la pratique du vélo.
- Encadrer également dans des espaces fermés pour initier à l'apprentissage du vélo.





- Cours théoriques sur le contexte de la mobilité à vélo, les publics, la démarche pédagogique, la sécurité ...
- Mise en pratique de séances pédagogiques entre stagiaires, évaluations formatives
- Mise en pratique de séances pédagogiques avec des enfants, évaluations formatives
- Ateliers pratiques de mécanique
- Mise en situation pédagogique en alternance dans une vélo école (observation puis intervention progressive avec l'appui d'un tuteur de stage)
- Rapport de stage

Modalités d'évaluation

•BLOCS DE COMPÉTENCES 1 : Présentation d'un dossier sur la mise en œuvre de la pratique et de l'organisation de la sécurité activé sur la base de 3 situations vécues dans la structure d'accueil : intérêt de la mobilité à vélo, condition de pratiques, utilisation du matériel.

Etude de cas sur qui portera sur les solutions et remédiations que le candidat peut apporter sur les comportements à vélo et la circulation dans des conditions optimales de sécurité

•BLOC DE COMPÉTENCES 2 : Préparation d'une séance d'apprentissage en mobilité à vélo de 30 minutes. Une fiche de séance sera à remettre aux évaluateurs avant la séance Conduite d'une séance d'apprentissage du vélo en circulation et en cours collectif (4 à 6 personnes minimum) de 30 minutes maximum suivi d'un entretien de 15 minutes avec le jury d'évaluation.

•BLOC DE COMPÉTENCES 3 : Rapport de stage portant sur l'activité du stagiaire au sein de la structure. Le rapport présentera une analyse de sa structure d'accueil et de ses actions, à partir de laquelle le candidat proposera des axes de développement. Le rapport de stage sera soutenu lors d'un entretien oral de 15 minutes au sein de l'organisme de formation



<u>Délivrance du diplôme</u>: La validation des trois blocs de compétences suivant permettent l'obtention du diplôme par le certificateur OC Sport.

CONSULTEZ LES CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION

Accessibilité

En cas de situation de handicap (reconnaissance MDPH facultative), vous pouvez demander l'étude un aménagement pour la formation auprès de notre référente handicap Valérie MARTINEZ (07 86 81 01 29)

Hébergement et restauration

Le site de Dinard dispose d'un hébergement et d'un self Consulter la page Accueil : https://www.sportbretagne.bzh/accueil/











SPORT BRETAGNE

24, rue des Marettes - BP 90243 - 35802 DINARD Cedex SIRET n°13001397200026 / UAI n°0352862W / Numéro de déclaration d'activité 53350885335





Contact

Coordonnatrice:

Anne NORDEZ

Chargée administrative :

Marie-Laure Travers